

ALLIANCE ASSURANCES SPA

Siège social :
Centre des Affaires El Qods Esplanade Porte 13, 3^{ème} étage
Chéraga, Alger

Capital social :
5 293 713 880 DZD

Rapport des commissaires aux comptes à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2025

Avril 2026

Ce Rapport contient 21 pages

Rapport d'expression d'opinion sur les états financiers

En exécution du mandat de Commissaires aux Comptes que votre honorable assemblée a bien voulu nous confier et en application des dispositions légales et réglementaires régissant notre profession et, notamment, l'arrêté n°30 du 24 juin 2013 du Ministère des Finances relatif au contenu des normes des rapports du commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport général de commissariat aux comptes portant sur :

1. Le contrôle des états financiers annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 de votre société tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
2. Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Nous avons audité les états financiers ci-joints, de la société ALLIANCE ASSURANCE SPA, comprenant le bilan de la situation financière au 31/12/2025, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie. L'annexe, y compris le résumé des principales méthodes comptables, ne nous a pas été présentée

Responsabilité de l'organe de gestion à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers conformément au système comptable et financier (SCF). Il est aussi responsable, de la mise en place, du contrôle interne, qu'il considère comme nécessaire, pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration avec :

Un total net de bilan de : _____ DZD 16 331 270 939,69 et ,

Un résultat bénéficiaire net de : _____ DZD 611 381 904,75

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les états financiers. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

1. Observations

Au cours de notre mission, nous avons relevé certaines constatations relatives aux soldes comptables, notamment les soldes antérieurs, qui appellent une attention particulière. L'opération d'assainissement de ces comptes, entamée durant l'exercice précédent, continue et n'a pas encore rendu de résultat final. Ainsi les ajustements apportés aux comptes de trésorerie et des dettes techniques concernent les soldes dans leur ensemble.

Trésorerie :

La société gère une multitude de comptes bancaires, il est donc important d'assurer une organisation qui permette une remontée de l'information financière efficace et fidèle. Ainsi, la plupart des comptes de trésorerie, même rapproché, présentent des opérations anciennes non apurées. La société a opéré des ajustements sur la base de notre audit, pour assurer une présentation d'ensemble sincère, mais il est nécessaire de continuer à apurer tous les comptes au niveau des agences et toutes les autres structures y compris le siège de la société.

Dettes techniques :

En lien avec les comptes de trésorerie, les comptes de dettes techniques appellent à être apurés. En effet, certains des engagements de la société (notamment les sinistres) continuent à figurer au passif alors qu'ils sont payés. Ces engagements remontent, pour la plupart, aux exercices antérieurs.

Pertes de valeurs des actifs :

Un test de perte de valeur sur les actifs financiers immobilisés a été effectué, nous avons vérifié l'exactitude et la vraisemblance des pertes constatées.

Pour 2025, la société a constaté une perte de valeur supplémentaire de 120 MDZD, ce qui porte la provision à 456 MDZD sur une valeur comptable de 575 MDZD, représentant la valeur des titres de la filiale ADAI, soit près de 80% de la valeur des titres.

Le montant de cette perte de valeur a été estimé sur la base des états financiers non audités de ADAI clos le 31/12/2025.

Impôts différés :

La société a comptabilisé un impôt différé actif et passif sur la base des calculs liés à l'impôt sur les bénéfices. Il n'a pas été détaillé suivant le principe des différences temporelles entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

2. Opinion sur les comptes annuels

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues Dans les états financiers Il consiste également à apprécier les principes et estimations comptables retenus pour l'arrêté des comptes et à apprécier la présentation d'ensemble des états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes Algériennes d'audit (NAA) Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, au regard des normes d'audit Algériennes, usages et recommandations de la profession et, sous réserve des observations ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers annuels, tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de l'exercice 2025

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche



HARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Cherr Yésser au Massenet
Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
Tél. 021 82 50 52

Sofiane Bouiali



Official stamp of the Algerian Chamber of Chartered Accountants (Ordre Algérien des Comptables Experts) with the name BOUALI Sofiane and the title Commissaire aux Comptes.

3. Vérifications spécifiques

3.1 Vérifications des informations données dans le rapport de gestion

Nous avons vérifié la sincérité des informations financières données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration aux actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale, en conformité avec les dispositions de l'article 715 bis 4 du code de commerce

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire

3.2 Méthodes d'évaluations et formes de présentation des comptes

Les comptes sociaux clos le 31 décembre 2025 ont été arrêtés en observant les méthodes d'évaluation et les formes de présentation préconisées par le Système Comptable Financier (SCF)

3.3 Continuité de l'exploitation

Nous n'avons pas relevé, au cours de notre mission, l'existence de faits ou des signes de nature à compromettre la continuité de l'exploitation au sens de l'article 715 bis 11 du code de commerce. Le président du conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucun signe de nature à remettre en cause le cours normal des opérations

3.4 Evénements post clôture

Le conseil d'administration ne nous a fait part d'aucun événement post clôture susceptible d'affecter la situation financière de l'entité. Nous n'avons, pour notre part, relevé aucun événement post clôture susceptible d'affecter la situation financière de la société

3.5 Actions de garanties

Conformément à l'article 621 du code de commerce, nous avons vérifié que le conseil d'administration est propriétaire d'un nombre d'action représentant, au moins, 20% du capital social

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche

Sofiane Bouiali



MARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Chery, Bab el Massenet -
Châteaux Neuf - EL BIAH - Alger
Tél. 021 92 50 52



Annexe – Calcul de l'actif net

L'actif net au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

<i>Rubrique</i>	<i>En DZD</i>			
	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>Evolution</i>	<i>% Evo°</i>
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	5 293 713 880	3 529 142 460	1 764 571 420	50%
Capital non appelé	-	-	-	0%
Primes et réserves (Réserves consolidées)	208 598 717	1 243 608 120	-1 035 009 403	-83%
Écart de réévaluation		543 367 550	-543 367 550	-100%
Résultat net (Résultat part du groupe)	611 381 905	526 247 062	85 134 843	16%
<i>Actif Net</i>	<i>6 113 694 501</i>	<i>5 842 365 192</i>	<i>271 329 309</i>	<i>5%</i>
<i>Actif net/Capital</i>	<i>115%</i>	<i>166%</i>		


HARFOUCHE Mohamed
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 05, Rue Cherif Taha ex Massenet
 Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
 Tél. 021 92 50 52



Annexe – Etats financiers - Actif

LIBELLE	BRUT 2025	AMO/PROV 2025	NET 2025	NET 2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	251 448 814	246 162 869	5 285 945	8 206 450
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	1 189 872 000	0	1 189 872 000	1 208 772 000
Bâtiments	1 724 350 881	339 632 793	1 384 718 088	1 456 999 287
Immeubles de Placement	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 342 110 682	1 065 011 468	277 099 214	297 835 086
Immobilisations en concession	153 993 600	0	153 993 600	153 993 600
Immobilisations encours	1 154 769 077	0	1 154 769 077	1 083 519 691
<u>Immobilisations financières</u>				
Titres mis en équivalence	0	0	0	0
Autres participations et créances rattachées	848 282 598	34 552 054	813 730 544	471 854 873
Autres titres immobilisés	3 234 000 000	0	3 234 000 000	2 720 000 000
Prêts et autres actifs financiers non courants	12 586 517	0	12 586 517	16 540 277
Impôts différés actif	26 284 751		26 284 751	20 241 380
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	14 756 533		14 756 533	14 011 742
TOTAL ACTIF NON COURANT	9 952 455 454	1 685 359 184	8 267 096 270	7 451 974 387
<u>ACTIF COURANT</u>				
<u>Provisions techniques d'assurance:</u>				
Part de la coassurance cédée	0		0	0
Part de réassurance cédée	1 079 088 257		1 079 088 257	746 187 692
<u>Créances et emplois assimilés:</u>				
Cessionnaires et cédants débiteurs	569 146 690	0	569 146 690	495 846 187
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	4 718 046 735	184 016 501	4 534 030 234	4 266 373 647
Autres débiteurs	719 672 978	0	719 672 978	583 139 304
Impôts et assimilés	27 325 557		27 325 557	37 918 525
Autres créances et emplois assimilés	22 324 264		22 324 264	3 577 297
<u>Disponibilités et assimilés:</u>				
Placements et autres actifs financiers courants	0	0	0	0
Trésorerie	1 112 586 689		1 112 586 689	958 176 582
TOTAL ACTIF COURANT	8 248 191 171	184 016 501	8 064 174 670	7 091 219 235
TOTAL GENERAL ACTIF	18 200 646 625	1 869 375 685	16 331 270 940	14 543 193 622


MABFOUCHE MABFOUCHE
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 05, Rue Chery Tébès ex Massenet
 Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
 Tél. 021 92 50 52



Annexe – Etats financiers - Passif

PASSIF	2025	2024
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital émis	5 293 713 880	3 529 142 460
Capital non appelé	0	0
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	208 598 717	1 243 608 120
Ecart de réévaluation	0	543 367 550
Ecart d'équivalence (1)	0	0
Résultat net	611 381 905	526 247 062
<u>Autres capitaux propres:</u>	0	0
* Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)	0	0
* Régularisations sur exercices antérieurs	0	0
Part de la société consolidante (1)	0	0
Part des minoritaires (1)	0	0
TOTAL I	611 381 905	5 842 365 192
<u>PASSIFS NON-COURANTS</u>		
Emprunts et dettes financières	12 464 556	16 345 936
Impôts (différés et provisionnés)	20 241 380	25 182 849
Autres dettes non courantes	0	0
Provisions réglementées	1 444 700 697	868 739 672
Provisions et produits constatés d'avance	23 833 328	0
TOTAL II	1 501 239 960	910 268 457
<u>PASSIFS COURANTS:</u>		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1 150 580 119	1 135 069 574
Provisions techniques d'assurance		
- Opérations directes	4 214 822 697	3 566 253 573
- Acceptations	763 328	997 738
Dettes et comptes rattachés		
- Cessionnaires et Cédants créditeurs	853 916 902	857 645 368
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	803 350 584	627 904 555
Impôts Crédit	915 342 293	943 298 001
Autres dettes	777 560 371	659 391 164
Trésorerie passif	184	0
TOTAL III	8 716 336 478	7 790 559 973
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	16 331 270 940	14 543 193 622

MARFOUCHE Mohamed
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 05, Rue Cherr Talba au Massenet
 Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
 Tél. 021 92 50 52



Annexe – Etats financiers - Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2025			2024
	Opérations Brutes 2025	Cessions et Rétrocessions 2025	Operations Nettes 2025	Operations Nettes 2024
Primes émises sur opérations directes	6 777 629 196	-1 169 176 188	5 608 453 007	5 053 876 505
Primes Acceptées		15 985 858	15 985 858	8 742 012
Primes émises reportées	-289 446 557	40 713 600	-248 732 957	-372 816 306
Primes acceptées reportées		0	0	-625 122
I-Primes acquises à l'exercice	6 488 182 639	-1 112 476 730	5 375 705 909	4 689 177 089
Prestations sur opérations directes	-3 489 952 802	570 084 586	-2 919 868 216	-2 392 532 319
Prestations sur acceptations		89 298	89 298	-2 712 096
II-Prestations de l'exercice (Sinistres)	-3 489 952 802	570 173 884	-2 919 778 918	-2 395 244 415
Commissions reçues en réassurance	0	263 648 347	263 648 347	258 840 251
Commissions versées en réassurance		-5 214 152	-5 214 152	-2 669 486
III-Commissions de réassurance	0	258 434 195	258 434 195	256 170 765
IV-Subventions d'exploitation d'assurance	0	0	0	0
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE	2 998 229 837	-283 868 651	2 714 361 186	2 550 103 438
Services extérieurs et autres consommations	-1 077 176 828	0	-1 077 176 828	-1 000 402 316
Charges de personnel	-961 279 383	0	-961 279 383	-866 465 204
Impôts, taxes et versements assimilés	-23 704 517	0	-23 704 517	-16 735 095
Production immobilisée	0	0	0	0
Autres produits opérationnels	225 328 291	0	225 328 291	112 924 581
Autres charges opérationnelles	-158 435 463	0	-158 435 463	-93 041 045
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-423 981 576	0	-423 981 576	-472 373 399
Prov d'assurance (Prov Réglementées) & CATNAT	-119 964 954	0	-119 964 954	-87 971 970
Reprise sur pertes de valeur et provisions	352 789 605	0	352 789 605	321 092 417
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	811 805 012	-283 868 651	527 936 361	447 131 408
Produits financiers	233 183 118	0	233 183 118	212 975 438
Charges financières	-32 917 263	0	-32 917 263	-26 650 505
VI-RESULTAT FINANCIER	200 265 854	0	200 265 854	186 324 933
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	1 012 070 866	-283 868 651	728 202 216	633 456 341
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-122 878 730	0	-122 878 730	-102 287 003
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	6 043 371	0	6 043 371	-4 941 469
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	7 305 527 024	-854 042 535	6 451 484 489	5 587 398 821
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-6 404 248 145	570 173 884	-5 840 117 632	-5 061 170 952
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	901 278 879	-283 868 651	611 366 857	526 227 868
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	17 687		17 687	23 690
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	-2 639		-2 639	-4 497
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE	15 048	0	15 048	19 194
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	901 293 927	-283 868 651	611 381 905	526 247 062


NABOUCHE Mohamed
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 05, Rue Chery Téboul au Massenet-
 Châteaux Neuf EL BLAR - Alger
 Tél. 021 92 50 52



Annexe – Etats financiers - Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (METHODE INDIRECTE)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Encaissements reçus sur les activités d'assurance & de réassurance	6 101 643 262	7 822 190 102
Sommes versées sur les activités d'assurance & de réassurance	-2 594 096 263	-3 831 043 456
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-1 108 959 146	-1 054 846 008
Sommes versées à l'état et autres organismes	-1 674 601 892	-1 909 711 617
Intérêts et autres frais financiers payés	-13 468 405	-14 729 653
Impôts sur les résultats payés	-38 798 711	-115 323 220
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	671 718 844	896 536 150
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)	0	0
A - Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	671 718 844	896 536 150
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	-425 048 314	-222 728 391
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	132 622 522	86 000 624
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	-783 060 790	-3 095 010 000
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	471 020 320	2 543 175 034
Intérêts encaissés sur placements financiers	171 671 692	252 729 430
Dividendes et quote-part de résultats reçus	58 979 680	31 955 366
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions effectués	-289 305 760	-334 366 909
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées	-10 689 567	-3 881 380
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et quasi-liquidités	0	0
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	-2 091 373	154 409 923
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	960 267 955	958 176 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	958 176 582	1 112 586 505
Variation de trésorerie de la période	-2 091 373	154 409 923



HAFI FOUICHE

 Expert Comptable

 Commissaire aux Comptes

 05, Rue Chery Taba au Massenet-

 Châteaux Neuf - EL BIAR - Alger

 Tél. 021 92 50 52



Annexe – Etats financiers - Tableau des variations des capitaux propres

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES EXERCICE 2025	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	ECART D'EVALUATION	ECART DE REEVALUATION	RESERVES ET RESULTAT
SOLDE N-2	3 529 142 460	0	0	543 367 550	1 097 239 377
CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	0	0	0	0	0
CORRECTIONS D'ERREURS SIGNIFICATIVES	0	0	0	0	0
REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS	0	0	0	0	0
PROFITS OU PERTES NON COMPTABILISES DANS LE COMPTE DE RESULTAT	0	0	0	0	0
DIVIDENDES & TANTIEMES PAYES	0	0	0	0	0
AUGMENTATION DE CAPITAL	0	0	0	0	0
RESERVES LEGALES ET FACULTATIVES					146 368 743
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (N-1)	0	0	0	0	526 247 062
SOLDE N-1	3 529 142 460	0	0	543 367 550	1 769 855 182
CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	0	0	0	0	0
CORRECTIONS D'ERREURS SIGNIFICATIVES	0	0	0	0	0
REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS	0	0	0	-543 367 550	0
PROFITS OU PERTES NON COMPTABILISES DANS LE COMPTE DE RESULTAT	0	0	0	0	0
DIVIDENDES & TANTIEMES PAYES	0	0	0	0	0
AUGMENTATION DE CAPITAL	1 764 571 420	0	0	0	0
RESERVES LEGALES ET FACULTATIVES					-1 561 256 465
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (N)	0	0	0	0	611 381 905
SOLDE N	5 293 713 880	0	0	0	819 980 621


HAFIOLICHE Mohamed
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 05, Rue Cherif Tassoulet ex Messaoud
 Châteaux Neuf EL BIAH - Alger
 Tél. 021 82 50 52



ALLIANCE ASSURANCES SPA

Siège social :
Centre des Affaires El Qods Esplanade Porte 13, 3^{ème} étage
Chéraga, Alger

Capital social :

5 293 713 880 DZD

Rapports Spéciaux des Commissaires aux Comptes

Exercice 2025

1. Rapport spécial sur les conventions réglementées

(Article 628 du Code de commerce, Article 25 de la loi 10-01 du 29 Juin 2010 relative aux professions d'Expert-Comptable, de Commissaire aux Comptes et de Comptable Agrée)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article 628 du code de commerce dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Les modalités et l'autorisation de ces conventions relèvent de la responsabilité du conseil d'administration, il nous appartient de vérifier qu'elles ne sont pas en opposition avec les dispositions des articles 628 et 631 du code de commerce, notamment celles relatives aux interdictions.

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que ces conventions ne sont pas en opposition avec les dispositions légales et réglementaires, notamment :

- Qu'il ne s'agit pas de conventions d'emprunt à un ou plusieurs administrateurs ou de cautionnement en leur faveur, directement ou indirectement
- Qu'il ne s'agit pas de rémunérations à un ou plusieurs administrateurs autres que celles prévues aux articles 632, 633, 634 et 639 du code de commerce

Le président du conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle signée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé, rentrant dans le cadre de l'article 628 du code de commerce.

Par ailleurs, les conventions antérieures continuent à courir durant l'exercice 2025. Nous donnons en annexe de ce rapport, les principales caractéristiques.

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche

Sofiane Bouiali



MARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Cherr Taba au Massenet
Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
Tél. 021 92 50 52



BOUALI Sofiane
Comptable Agrée
Commissaire aux Comptes

2. Rapport spécial sur les conventions réglementées Annexe 1: Principales caractéristiques

Termes des conventions/Transactions							
Objet	Position de Alliance Assurance	Bénéficiaire/ Fournisseur	Date de signature	Autorisation du CA	Durée du Contrat	Montant du Contrat (DZD)	Achats & Autres dépenses au bénéfice des parties liées
Convention Cadre de dépannage et remorquage automobile-Commissions	Client	Algérie Touring Assistance	01/01/2021		Tacite reconduction	20% HT de toutes les primes nettes/garanties auto 10% du sinistre HT, n'excédant pas les 2 000 Da par dossier	72 649 605
Convention Cadre de dépannage et remorquage automobile-Sinistres	Client	Algérie Touring Assistance	01/01/2021		Tacite reconduction		89 809 816
Convention BDG	Client	Algérie Touring Assistance	01/01/2021		Tacite reconduction	600DZD/Dossier traité	1 339 800
Nomination de M Abdelhakim OURAHMOUNE en qualité d'AGA	Partenaire	Actionnaire et Administrateur	01/02/2017		A ce jour	Commissions selon barème	2 145 051

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

MARFOUCHE Mohamed
Mohamed Marfouche
Commissaire aux Comptes
05, Rue Chery Yabou au Massanet-
Châteaux Neuf - EL BIAR - Alger
Tél. 021 92 50 52

Sofiane Bouiali
Sofiane Bouiali
Commissaire aux Comptes

3. Rapport spécial sur les Dix (10) rémunérations les plus élevées versées au titre de l'exercice 2025

(Article 680 et 819 du code de commerce, Article 25 de la loi 10-01 du 29 Juin 2010 relative aux professions d'Expert-Comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article 680 et 819 du code de commerce, nous certifions exact le montant global des rémunérations versées, au cours de l'exercice 2025, aux Dix (10) salariés les mieux rémunérés de la Société

Votre société a versé un montant brut de (DZD 243 990 658) comprenant bonus et primes

Le détail de ces rémunérations est donné en annexe du présent rapport

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche



MARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Cherr Yéba ex Massenet
Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
Tél. 021 82 50 52

Sofiane Bouiali



القاضي محمد بويالي
Bouiali Sofiane
Commissaire aux Comptes

4. Rapport spécial sur les avantages particuliers accordés au personnel

(Article 25 de la loi 10-01 relative aux professions de l'Expert-Comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréée)

Exercice 2025

Mesdames, Messieurs,

Les avantages particuliers s'entendent par tout avantage, en numéraire ou en nature, qui ne correspond pas à la rémunération salariale normale ou habituelle. Votre société doit établir un état annuel nominatif indiquant leur montant global, lorsqu'ils sont accordés. Nous devons, pour notre part, certifier leur montant global.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous devons vous présenter un rapport spécial sur les avantages particuliers accordés au personnel de votre Société.

Votre société ne nous a fait part d'aucun avantages particuliers accordé au cours de l'exercice écoulé.

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche


HARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Cherr Yéba ex Massenet
Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
Tél. 021 92 50 52

Sofiane Bouiali



Sofiane Bouiali
Commissaire aux Comptes

5. Rapport spécial sur l'évolution des résultats des cinq (05) derniers exercices

(Article 678 alinéa – 6 du Code de commerce, Article 25 de la loi 10-01 relative aux professions de l'Expert-Comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréée)

Exercice 2025

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 678 Alinéa – 6 du Code de commerce, et de l'article 25 de la loi 10-01 relative aux professions d'Expert-Comptable, de commissaire aux comptes et de Comptable-Agréée, nous devons vous présenter un rapport spécial sur les résultats réalisés par votre Société durant les cinq (05) derniers exercices

Votre société a réalisé, lors des cinq derniers exercices, les résultats suivant :

En DZD

Exercices	Résultats avant impôts	Impôts sur les bénéfices	Impôts Différés	Resultat Extraordinaire	résultats après impôts	résultats par action
2020	577 717 958	-97 133 046	0		480 584 912	51,75
2021	612 427 164	-109 851 568	0		502 603 804	54,12
2022	672 253 697	-129 329 037	0		542 924 660	58,46
2023	517 551 940	-77 566 687			439 985 253	47,38
2024	633 456 341	-102 287 003	- 4 941 469	19 194	526 247 062	56,66

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche



MARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Chery Tassou, ex. Massenet-
Châteaux Neuf EL BLAR - Alger
Tél. 021 82 50 52

Sofiane Bouiali



BOUALI Sofiane
Comptable Agréé
Commissaire aux Comptes

6. Rapport spécial sur les procédures de contrôle interne

(Article 25 de la loi 10-01 relative aux professions d'Expert-Comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé)

Exercice 2025

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous devons vous présenter un rapport spécial sur les procédures de contrôle interne de votre Société

Le Président du Conseil d'Administration nous a affirmé que votre Société n'a pas établi de rapport sur les procédures de contrôle interne Il nous également affirmé qu'un certain nombre de procédures et d'outils de travail sont en cours de mise en place pour assurer un contrôle interne suffisant au niveau de ses structures

Il nous a cependant, rappelé que votre société n'a pas l'obligation d'établir le rapport sur le contrôle interne, en l'absence de textes réglementaires

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche

Sofiane Bouiali


HARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Cherr Yabba au Massenet
Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
Tél. 021 92 50 52



7. Rapport spécial sur les prises de participations et sur les filiales de la Société

(Article 25 de la loi 10-01 relative aux professions d'Expert-Comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréée)

Exercice 2025

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article 732 bis 1 et l'article 25 de la loi 10-01 relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé, nous vous présentons notre rapport spécial sur les prises de participations et les filiales de votre Société au 31 décembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration nous a affirmé que la société a acquis de nouvelles participations dans les banques CPA et BDL, dans le cadre de leur entrée en bourse

Le détail de ces participations est donné en annexe de ce rapport

Par ailleurs, la société détient des participations antérieures, que nous vous donnons en annexe du présent rapport

Alger le, 28 Avril 2026
Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche

Sofiane Bouiali


HARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Cherr Yésser au Massanet
Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
Tél. 021 82 50 52



Annexe : État des Dix (10) rémunérations les plus élevées versées au titre de l'exercice 2025

Nom & Prénom	Poste occupé	Montant Brut Annuel perçu	Avantages en Nature	Montant Net Annuel perçu	Observations
KHELIFATI HASSEN	Président Directeur Général	171 555 276		122 562 127	
HENNI ABDELATIF	CHEF D'AGENCE	14 621 703		11 986 095	
KHALED ARAB	Directeur Général Adjoint	13 067 510		8 604 290	
MIR AHMED	CHEF D'AGENCE	6 833 475		5 598 406	
ZOUBA SARAH MEHDIA	Directrice des Souscription et Réassurance	7 786 651		5 363 889	
AOUANE NABILA	CHEF D'AGENCE	5 895 059		4 849 772	
GUETTAF KHALED	Directeur des indemnisations	6 291 429		4 395 001	
LAHOUEL RAOUF	Directeur Finance & Comptabilité	6 071 572		4 062 275	
BENCHENIOUNI SAMIA	Directrice des Ressources Humaines	6 044 890		4 052 114	
LAMRI WASSIM	Directeur grands comptes et partenariat	5 823 092		3 921 994	
Totaux		243 990 658		175 395 962	

* Les avantages en nature ne sont pas inclus dans les salaires

HARFOUCHE Mohamed
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 05, Rue Chery Telle au Massenet
 Châteaux Neuf - EL BIAR - Alger
 Tél. 021 92 50 52



Annexe : État des filiales et participations

Nature de la participation	Montant	%	Participation			Capital social	Valeur nominale	Observations
			Nombre	%	Prix d'acquis			
A T A Spa	74 990 000	9,84%	74 990	74,9%	1 000	100 000 000	1 000	RAS
ORAFINA Eurl	10 000 000	1,31%	10 000	100%		10 000 000	1 000	Dissoute provision de 100%
E H E A Spa	2 000 000	0,26%		7,14%		28 000 000		RAS
BIOPHARM Spa	5 017 600	0,66%	4096	0,10%	1 225	5 104 375 000		Cotée en bourse
SELECTAIR Spa	10 482 054	1,38%	21 747	12,84%	1 177,15	81 634 412	482	En liquidation Provision de 100%
Alliance Dev Agro Sarl	575 000 000	75,46%	575 000	44,23%	1 000	1 300 000 000	1 000	Provision Pour risque : 456 MDZD
Alliance Real Estate Sarl	51 000 000	6,69%	5 100	51%	1 000	100 000 000	1 000	RAS
SGAA	510 000	0,07%	510	51%	1 000	1 000 000	1 000 000	En liquidation judiciaire
Bureau Unifié Algérien - BUA	8 000 000	1,05%		7,69%		104 000 000		RAS
IICOM Sarl	24 070 000	3,16%	830	45,35%	29 000	53 070 000	29 000	En liquidation Provision de 100%
AOM Invest Spa	910 000	0,12%	10 000	0,78%	100	115 930 000		Cotée en bourse
CPA	23 000 000	0,0115%	10000		23000	200 000 000 000	1000	Nouvelles participations
BDL	10 869 600	0,0149%	7764		1400	73 000 000 000	1000	Nouvelles participations
TOTAL	761 979 654	100,00%						

MARFOUCHE Mohamed
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 05, Rue Chery Yaba ex Messenet-
 Châteaux Neuf EL BUAJ - Alger
 Tél. 021 92 50 52

